

Choix de matières important

Par **Mimi25**, le **01/09/2019** à **13:46**

Bonjour,

prochainement en L2, j'aurais des choix de matières à effectuer et je suis complètement perdue. Je demande alors votre aide pour me conseiller svp !

Il nous est demandé de choisir une matière parmi droit pénal, finances publiques et histoire de la formation politique de l'Europe qui passera en matière majeure à côté de droit civil et droit administratif (qui elles sont automatiquement enregistrées par la fac comme étant des matières majeures). En effet, les matières non choisies en majeure resteront des matières mineures obligatoires sans TD.

On m'a dit que droit pénal était une matière très compliqué mais sachant que j'aimerais m'orienter vers le métier de magistrat ou notaire, que me conseillez vous de prendre en matière majeure parmi droit pénal, finances publiques et histoire de la formation politique de l'Europe ?

Merci de votre aide !

Par **LouisDD**, le **01/09/2019** à **14:08**

Salut

Vu le choix de matière je prendrai droit pénal surtout si vous comptez être magistrat...

La matière n'est pas si compliquée que ça (enfin je dis ça mais j'ai eu des sales notes en pénal ahaha) elle est peut être un peu surprenante pendant la licence car je pense qu'on (en tout cas je suis sûr que c'était ça pour moi) n'a pas le recul et la rigueur juridique nécessaire pour bien appliquer les mécanismes.

Je trouve avé le recul des années passées que la matière à elle seule est difficile quand on n'a jamais fait de droit pénal spécial, car on nous demande de raisonner avec des mécanismes qui s'appliquent à des infractions dont on ne comprends pas les tenants ni les aboutissants...

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/09/2019** à **14:14**

Bonjour

Tout d'abord je précise que j'ai supprimé le message similaire que vous aviez posté sur un autre sujet, afin d'éviter un éparpillement des réponses.

Ensuite, tout comme Louis, je vous conseille sans hésitation de prendre droit pénal compte tenu de votre attrait pour la magistrature.

Sachant qu'aucune de ces trois matières n'est vraiment utile pour le notariat.

PS : je vous suggère de lire ceci <https://www.juristudiant.com/forum/magistrat-assistant-de-justice-quelques-informations-t31738.html>